

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Machine de travail lourde	Marque R O L B A	Type R 400 D	Fiche d'homologation n° CH 5680 02
------------------------------	---------------------	-----------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "R 400 D" sur plaquette du constructeur, à gauche, dans cabine, sur tableau de bord

Numéro du châssis frappé à gauche, dans cabine, à côté du siège du passager  
 Signe d'identification du moteur frappé "F 6 L 912" à droite, au centre sur le bloc, plaquette rivée  
 Constructeur ROLBA AG., Zurich Importateur -

<b>CHASSIS</b> Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>toutes roues</u> Direction <u>à droite, s. roues AR</u> Assistance <u>-</u> Frein de service <u>hydr., l-circ., à exp.int., s. toutes les roues</u> Frein auxiliaire <u>méc., exp.int., levier avec</u> Frein stationn. <u>secteur, tringle et câble, sur roues AV</u> Transmission <u>hydrostatique</u> Nombre vit. <u>4 paliers</u> Blocage differ. <u>AV+AR</u> Crochet rem. <u>broche</u> Vitesse max. <u>30</u> km/h	<b>MOTEUR</b> Genre <u>en ligne</u> Temps <u>4</u> Marque <u>DEUTZ</u> Carbur. <u>D</u> Type <u>F 6 L 912</u> Position <u>arrière</u> Nombre cyl. <u>6</u> Alésage <u>100</u> Course <u>120</u> Cylindr. <u>5652</u> cm <sup>3</sup> CV-impôt <u>28,78</u> CV-puiss. <u>101</u> (DIN) à <u>2500</u> t/m Refroidissement <u>air</u> Bruit <u>84</u> dB (A) à <u>2500</u> t/m Amortissement bruit <u>1 pot</u> <u>690x230x125 +</u>
---	---

**CARROSSERIE** Forme chasse-neige Nombre portes 2  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

<b>DIMENSIONS</b>	Vole	AV	1260	AR	1290
	Diam. braquage	G	14,30	DR	15,80
Empattement	<u>3000</u> ( / / / / )				
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	<u>5400</u>				
Largeur	<u>1840</u>				
Hauteur	<u>2680</u>				
Porte à faux	AV <u>2050</u> +)				
	AR <u>1350</u>				
	lat. <u>-</u>				

<b>POIDS</b>	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>3250</u>		<u>2050</u>	<u>5300</u>
Charge utile				
Total	<u>3250</u>		<u>2050</u>	<u>5300</u>
Garantie fabr.				<u>5500</u>
Dimens. pneus	<u>7.50 - 20 10 PR *)</u>			
Charge p. essieu	<u>3435</u> (4,75)		<u>3435</u> (4,75) *	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	- kg			

+) Distance depuis le volant vers l'AV=2150 mm

\*) Variantes de pneus: 10,5-20 8PR=3300 kg (2,5)

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 V

Feux de route 2/HELLA E 1 Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/HELLA E 1 Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 90 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques (1-vit.) Lave-glace -

Feux arrières 2/ R (E) Catadioptrés AV=2/I(E) blanc

Feux stop 2/ S1 (E) AR=2/I(E) rouge

Eclair. plaque contr. 2/séparés Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/extér. dans cabine Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. 4/avec lampe-témoin [compte-tours

AV 2/HELLA K12716 orange AR 2/2a (E) orange

Avert. clign. - Lampes de travail 2/av.témoin

Feux complémentaires : 1 feu clignotant-tournant av.témoin  
1 cale d'arrêt 310x150x180 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Machine de trav.lourde

Marque & type ROLBA R 400 D

Chassis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule) \_\_\_\_\_

Homologation n° CH 5680 02

Forme de la carr. chasse-neige

Places ass. : Total 2 (2 avant)

Poids à vide 5300 Carburant D

CV 28,78

Charge utile - Cylindrée 5652 cm<sup>3</sup>

Poids total 5300 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du véhicule expertisé : 1758

Remarques et conditions voir carte complémentaire I

Lieu et date de l'expertise  
Zurich, 9.2.71 / 31.3.71

La commission d'expertise

Machine de travail  
lourde

Marque  
R O L B A

Type  
R 400 D

Fiche d'homologation n°  
CH 5680 02

C A R T E   C O M P L E M E N T A I R E   I

- §) Equipement: la hauteur des feux avant et l'angle de visibilité des feux à l'arrière sont motivés par des raisons techniques.  
Equipement pour service d'hiver: feu clignotant-tournant ainsi que feux de gabarit latéraux (AV=orange/AR=rouge),  $\phi$  60 mm, exigés à la largeur maximale du véhicule (feuille 40758 des normes SNV).
- +) Amortissement du bruit: le couvercle sur le compartiment du moteur est enduit de matière anti-bruit. Les panneaux sur les côtés sont enduits de caoutchouc-mousse (2 sur la droite et 1 à l'arrière). Pot d'échappement habillé d'amiante et d'ouate de verre.

A noter sur le permis de circulation, page 4:

- les tambours des fraises à neige doivent être recouverts de protections en tôle,
- les couteaux à neige doivent être recouverts de protections en cuir,
- balisage jaune-noir sur les tôles de protection avant et à l'arrière du véhicule,
- feu clignotant-tournant ne doit être utilisé que lorsque le véhicule est en service.

Zurich, 9.2.71 / 31.3.71